Les avocats et notaires
de l'État québécois

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS : PRÈS DE 3000 HEURES DE BÉNÉVOLAT EFFECTUÉES

Québec, vendredi le 16 décembre 2016 – En grève depuis maintenant huit semaines, les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) ont effectué jusqu'à maintenant près de 3000 heures de bénévolat auprès de plusieurs organismes de bienfaisance à Québec et Montréal.

« C'est notre rôle habituel de servir l'intérêt public. En temps normal, nous le faisons grâce à notre expertise unique, en faisant respecter la primauté du droit au sein de l'État. Dans le contexte de grève, on a vite constaté que le service public tient effectivement à cœur à nos membres puisque la plupart d'entre eux se sont mobilisés pour déployer un effort de bénévolat impressionnant », explique Me Jean Denis, président de LANEQ.

Parmi les milieux auprès desquels les membres de LANEQ ont offert leur temps, on retrouve notamment une quarantaine d'organismes de soutien aux personnes défavorisées de même que plusieurs écoles et plusieurs établissements de santé.

Rappelons que les avocats et notaires de la fonction publique québécoise et de l'Agence du revenu du Québec sont en grève générale illimitée depuis le 24 octobre dernier.

Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) regroupe plus de 1 100 avocats et notaires répartis dans l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts de ses membres, notamment par la négociation de leurs conditions de travail. Au service de l'intérêt public, l'avocat ou le notaire de l'État participe à la représentation du gouvernement auprès de tribunaux civils, administratifs et pénaux, en plus d'agir comme conseiller juridique et légiste auprès des ministres et présidents d'organismes.

- 30 -

Source : LANEQ

Renseignements :
Sébastien Verret, 581 996-1346
Mathieu Santerre, 581 996-5344
medias@lorangebleue.biz